

# Commune de Vresse-sur-Semois

## Commission Locale de Développement Rural

### Compte-rendu de la réunion du 23 mai 2023

---

#### Présences :

*Membre de la CLDR* : 15 présents et 3 excusés (voir la liste en annexe)

*Fondation Rurale de Wallonie* : Bruno Echterbille et Juliette Maquet, agents de développement

#### ODJ :

→ Travail sur la thématique de la sécurité routière et la mobilité

\*\*\*

### Salle du Patro de Sugny

---

Lors de la réunion précédente, le point concernant la salle du Patro de Sugny n'avait pas pu être traité. Le choix a été fait de ne pas approfondir ce projet dans un premier temps.

Les raisons sont telles que :

- Ce bâtiment n'est pas une propriété communale. Il n'y a pas encore eu de demande officielle venant de la commune pour un bail emphytéotique avec le doyenné.
- Suite à la visite de terrain, les membres ont pu constater son état de vétusté. Afin de pouvoir faire un projet dans ce bâtiment, celui-ci devra être démoli et entièrement reconstruit. Le coût d'un tel chantier serait assez important.
- Il n'y a pas de réel besoin en salle sur le village : il existe déjà la salle de l'Enclave et du foot qui répondent à ce besoin.

Il faut donc trouver une fonction à ce bâtiment et avoir un projet plus précis avant de travailler sur des esquisses.

Pour ce qui est de la vétusté du bâtiment, c'est au doyenné de prendre les décisions nécessaires en ce qui concerne la sécurisation et l'avenir du lieu.

### Travail sur la thématique de la sécurité routière et la mobilité

---

#### Informations préalables sur la mobilité sociale et la sécurité routière

La FRW et Monsieur le Bourgmestre présentent quelques chiffres (venant du site Walstat et de la Zone de Police Houille-Semois) portant sur la mobilité sociale et la sécurité routière.

En comparaison avec la Province de Namur (2000 blessés dont 47 décès), la Commune de Vresse a été épargné (5 blessés légers depuis 2021). En effet, ces chiffres peuvent être expliqués par le fait qu'il y a peu de routes nationales et beaucoup de virages ; par conséquent, la vitesse moyenne sur le territoire est bien moindre.

La commune resseigne 339 km de routes revêtues (dont 282 km sont de propriété communale), alors qu'on peut déjà comptabiliser 380 km de chemin de promenade.

Le territoire communal compte 2.296 véhicules (voitures, tracteurs, bus, camion) dont 289 tracteurs agricoles immatriculés. Il y a donc une moyenne de plus ou moins un véhicule par habitant.

- › 27 % des ménages sont sans véhicules, qui représentent certainement les personnes âgées ou isolées.
- › 51,7 % des ménages possède un véhicule.
- › 16,4 % des ménages possède deux véhicules.
- › 4,9 % des ménages possède trois véhicules.

Il n'existe pas de plan communal de mobilité (PCM), ni de conseiller en mobilité sur le territoire. L'objectif d'un PCM est de créer une stratégie de mobilité en reprenant différents éléments et en repérant des zones sensibles où il faut agir. Ce travail va être réalisé lors de cette réunion.

Des études comportementales ont souligné qu'il était des fois plus impactant d'intégrer des zones 70 (qui forment une sorte de zone tampon), plutôt que d'élargir les zones 50.

De manière générale, c'est la présence de radars (même s'il s'agit uniquement du poteau), qui fait ralentir les automobilistes et changer les mentalités.

Le sentiment d'insécurité n'est pas toujours en lien avec la vitesse, mais plutôt l'endroit où la voiture circule ; un véhicule qui roule à du 50 paraît plus rapide lorsqu'il est dans un centre fort peuplé ou sur une route sinueuse.

## Fiches préremplies lors des réunions précédentes

### Améliorer le stationnement et la circulation des véhicules et des vélos

- Aménagement de parkings : pour certains centres de villages et en lien avec la période d'affluence touristique
- Marquage au sol pour les priorités de droite
- Coexistence des différents usagers et délimitation des zones de circulation : piétons, vélos, poussettes, PMR, voitures

### Mettre en place des aménagements pour la sécurité routière

- Diminuer la vitesse dans les villages : prolongation des zones 30 ou 50, construire des ralentisseurs, mettre des contrôles, écrans, etc.
- Entretien des équipements routiers
- Aménager les entrées de villages : aménagements piétons et ralentissement

### Mettre en place un système de mobilité alternative

- Faciliter le covoiturage et les véhicules partagés

## Travail sur carte – par village

### Méthodologie :

Les participants à la réunion sont invités à se diviser en 4 sous-groupes répartis selon le village de résidence.

- *Groupe 1* : Nafraiture | Orchimont
- *Groupe 2* : Alle | Mouzaive | Chairière
- *Groupe 3* : Membre | Laforêt | Bohan | Vresse
- *Groupe 4* : Sugny | Pussemange | Bagimont

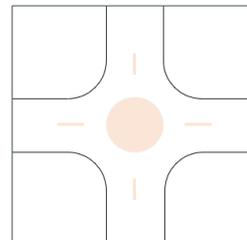
Chaque groupe reçoit une carte des villages correspondants, ainsi qu'une carte globale de la commune identifiant les routes nationales.

L'objectif est de localiser des zones problématiques ou avec des opportunités, de définir les besoins de ces zones, et de proposer des améliorations ou des aménagements pouvant y répondre.

## Remarques :

*Les différentes cartes annotées se trouvent en annexe 2 de ce document.*

- Proposition de stationnement en zone bleue pour Alle : l'expérience a été faite à Bohan mais n'a pas été concluante car les citoyens n'adhéraient pas au système.
- Les commerçants ont été contacté par le MET par rapport à l'encombrement du trottoir ; les panneaux doivent être retirés si les 1,50m de distance par rapport à la voirie ne sont pas respectés.
- Des panneaux de signalisation ont disparu. Un recensement total a été réalisé sur le territoire communal. Le problème est que les nouveaux panneaux ne reprennent plus le nom des villages.
- Il y a un problème de priorités de droite de manière générale sur la commune. Une solution serait de marquer des « faux rond-point » :



**Bruno Echterbille & Juliette Maquet**  
Agents de développement

**Fondation Rurale de Wallonie**  
**Equipe Semois-Ardenne**

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02  
[semois@frw.be](mailto:semois@frw.be) | [www.frw.be](http://www.frw.be) | [www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne](https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne)

## Annexe 1

### Présences à la réunion du 23 mai 2023

#### Présences :

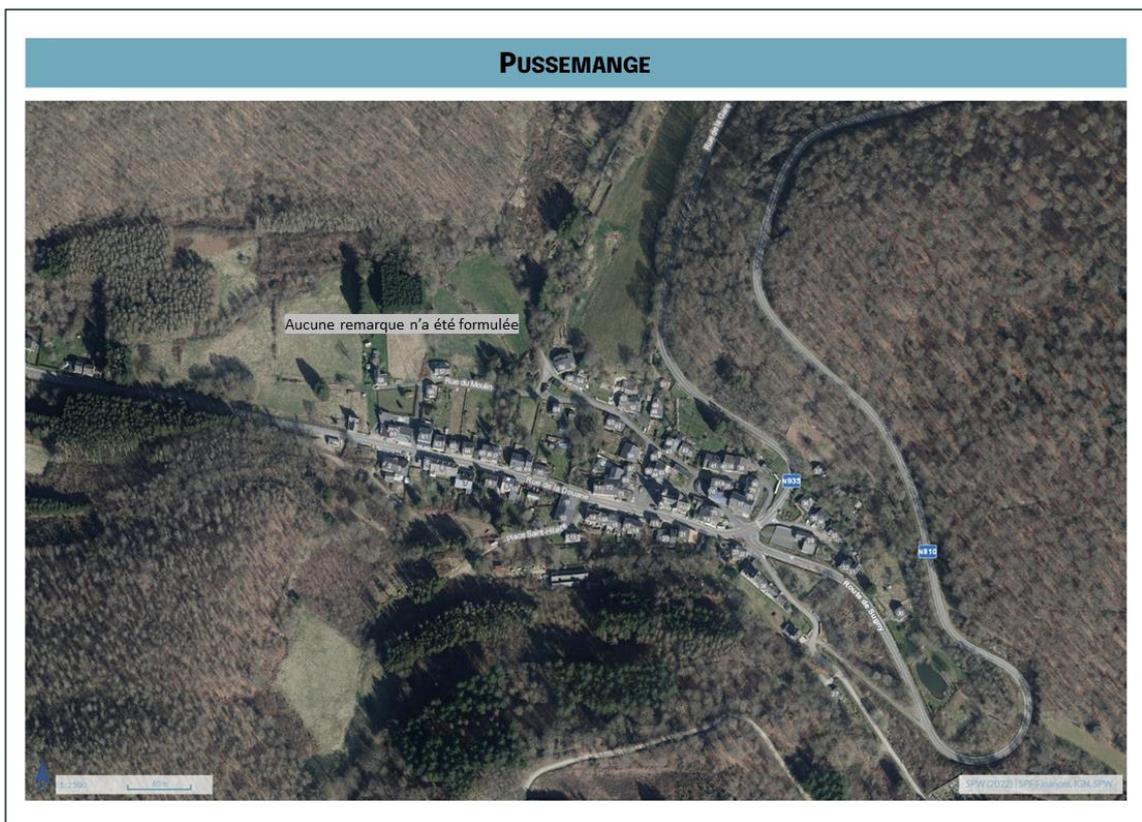
|                   |               |
|-------------------|---------------|
| <b>ALLARD</b>     | Arnaud        |
| <b>COLLIN</b>     | Olivier       |
| <b>DINANT</b>     | Marie-Thérèse |
| <b>DION</b>       | Robert        |
| <b>DURUISSEAU</b> | David         |
| <b>DOUNY</b>      | André-Marie   |
| <b>HERRY</b>      | Béatrice      |
| <b>LE GRODE</b>   | Claudine      |
| <b>MOULIN</b>     | Valentin      |
| <b>NOLLEVAUX</b>  | Eric          |
| <b>OTJACQUES</b>  | Huguette      |
| <b>PONCELET</b>   | Mimie         |
| <b>RADELET</b>    | Mauricette    |
| <b>SEVRAIN</b>    | Jean-François |
| <b>SOENEN</b>     | Véronique     |

#### Excusés :

|                  |         |
|------------------|---------|
| <b>DE WOLF</b>   | Monique |
| <b>HAUPTMANN</b> | Pauline |
| <b>RENARD</b>    | Joel    |

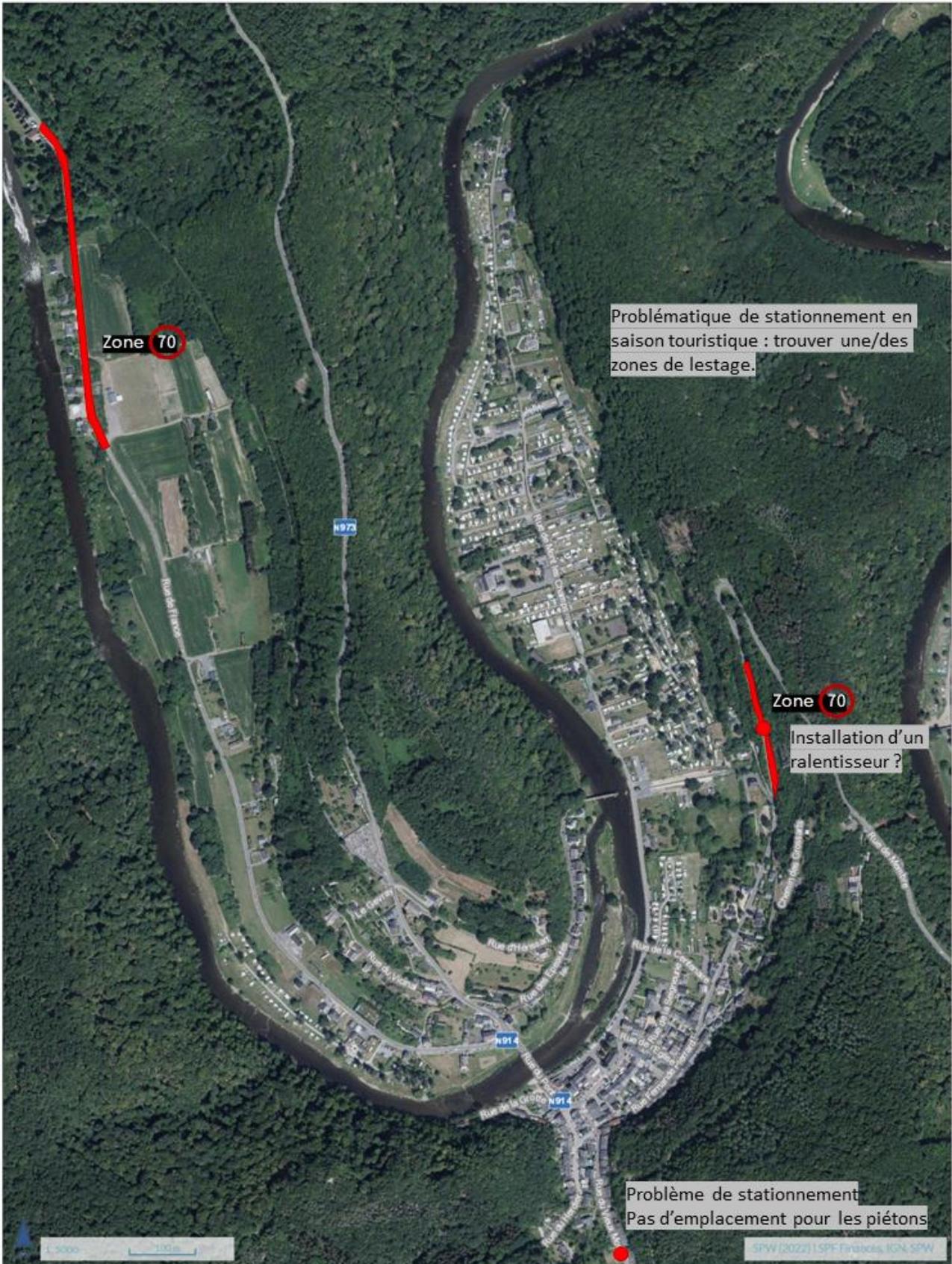
## Annexe 2

### Cartes des villages

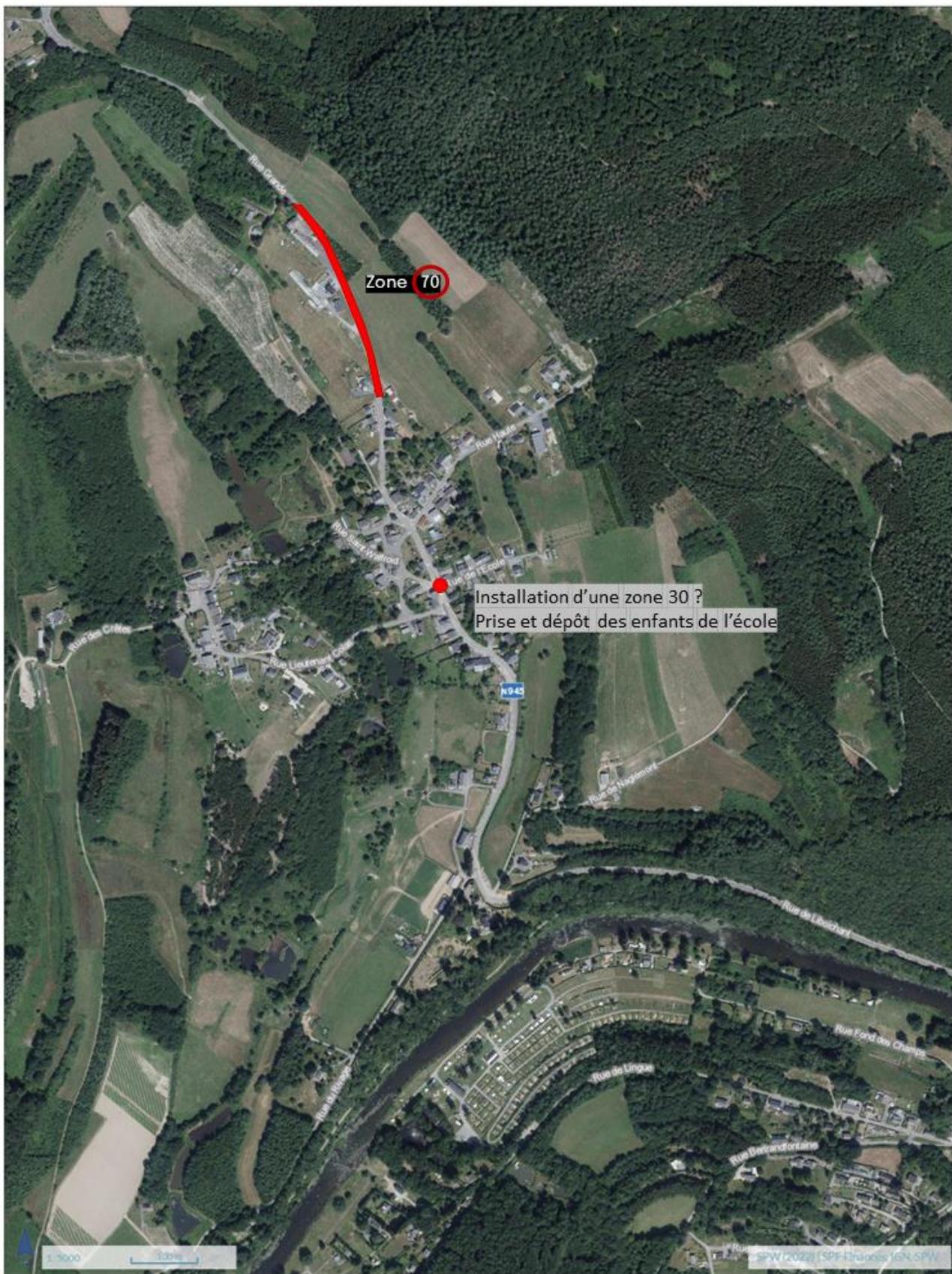




# BOHAN



# CHAIRIÈRE



# LAFORÊT



# MEMBRE

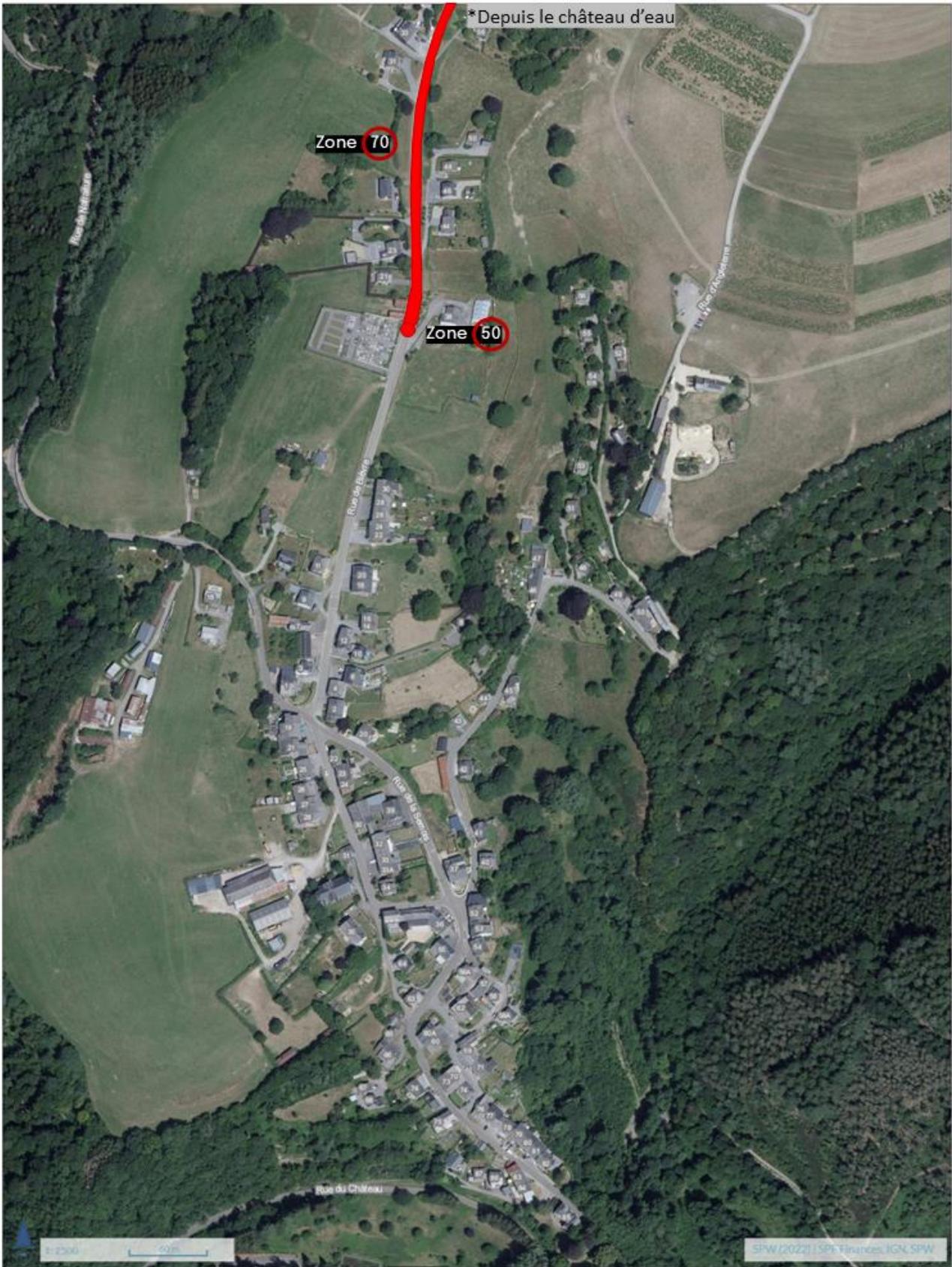


# MOUZAIVE





# ORCHIMONT



# SUGNY

Centre Fedasil

Priorité de droite dangereuse avec peu de visibilité, surtout lors d'épisode de brouillard.

Les résidents Fédasil marchent sur la voirie où il n'y a pas d'espace prévu pour les piétons : danger pour leur sécurité.

Zone 70

Zone 70

Zone 70

1:5000 0 100 200 m

SPW (2022) | SPW Finances, IGN, SPW

